

Title (en)
Roof tile.

Title (de)
Dachziegel.

Title (fr)
Tuile pour couverture.

Publication
EP 0238454 A2 19870923 (FR)

Application
EP 87830096 A 19870313

Priority
IT 935386 A 19860319

Abstract (en)
The roofing tile comprises a rectangular plate (1) with the transverse edges folded over at right angles, the top one to the rear and the bottom one to the front, so as to form a protrusion (10) with a groove (12, 14) parallel to the edge, and open to the top and bottom respectively. This allows the tile to engage with adjacent tiles above and below in the direction of the roof slope.

Abstract (fr)
Pour réaliser un manteau de couverture léger, résistant, de construction rapide et de longue durée sans manutention, on utilise des tuiles plates et courbes constituées d'une plaque (1) par exemple en plastique rigide, dont la paroi dorsale est pourvue d'un revêtement métallique (2) de préférence en cuivre. Les bords transversaux de la plaque (1) comportent une saillie (10) à angle droit, pour le bord inférieur en arrière et pour le bord supérieur en avant, et avec une gorge (11, 13) parallèle aux bords et ouverte vers le haut et vers le bas respectivement pour permettre l'assemblage par encastrement à coulissement avec le bord correspondant d'une tuile en position inférieure et respectivement supérieure dans la direction d'inclinaison maximale de la couverture. Les bords longitudinaux de la plaque (1) comportent quelques rainures (11, 13) parallèles auxdits bords, dans la paroi dorsale et respectivement palmaire de la plaque, et avec les rainures dorsales (11) décalées par rapport à celles palmaires (13) pour permettre de recouvrir et respectivement de placer dessous, avec encastrement, le bord juxtaposé d'une tuile adjacente dans la direction parallèle à la ligne d'avant-toit. Les deux parois de la plaque (1) comportent plusieurs empreintes (15) longitudinales, rectangulaires, ouvertes à une extrémité, avec celles d'une paroi décalées par rapport à celles de l'autre paroi, ayant pour fonction d'alléger la tuile et également de favoriser la ventilation de la paroi palmaire. La plaque (1) est en outre pourvue d'au moins deux étriers (3) pour la fixation de la tuile - au moyen de clous ou de vis - aux soliveaux du toit.

IPC 1-7
E04D 1/22; **E04D 3/362**; **E04D 3/35**

IPC 8 full level
E04D 1/22 (2006.01); **E04D 3/35** (2006.01); **E04D 3/362** (2006.01)

CPC (source: EP US)
E04D 1/2916 (2019.08 - EP US); **E04D 1/2918** (2019.08 - EP US); **E04D 3/35** (2013.01 - EP); **E04D 3/362** (2013.01 - EP)

Designated contracting state (EPC)
AT BE CH DE ES FR GB GR LI LU NL SE

DOCDB simple family (publication)
EP 0238454 A2 19870923; **EP 0238454 A3 19880302**; IT 1204037 B 19890301; IT 8609353 A0 19860319

DOCDB simple family (application)
EP 87830096 A 19870313; IT 935386 A 19860319